CLOVIDIS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cerichem Biopharm LTD

lab@cerichem.com

SOMMAIRE

- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE /DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIETÉ 1
 - **IDENTIFICATION DES DANGERS 2**
 - **COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS 3**
 - **MESURES PREMIERS SECOURS 4**
 - **MESURES ANTI-INCENDIE 5**
 - **MESURES EN CAS DE LIBERATION ACCIDENTELLE 6**
 - **MANIPULATION ET STOCKAGE 7**
 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE 8
 - PROPRIÉTÉ PHYSIQUES ET CHIMIQUES 9
 - STABILITÉ ET REACTIVITÉ 10
 - **INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES 11**
 - **INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES 12**
 - **ÉLIMINATION DES DÉCHETS 13**
 - **INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT 14**
 - **INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION / ÉTIQUETAGE -15**
 - **AUTRES INFORMATIONS -16**

1-IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE /DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1. Identificateurs du produit

Nom du produit CLOVIDIS

Code du produit CLS

marque GENERIKO EXTRA

N.CAS N.A.

1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations proposées.

Utilisations identifiées : solution pour décontamination et désinfection des dispositifs médicaux

1.3. Information sur le fournisseur de la fiche de sécurité

Société CERICHEM BIOPHARM
S.R.L. Viale Einaudi, snc 71042 Cerignola(FG) – ITALY
P. IVA: 03728930714

Téléphone +39 0885 444490
+39 0885 444491
Mel info@cerichem.com

1.4. numéro de téléphone d'urgence

Hôpital Niguarda Ca' Granda, Piazza Ospedale Maggiore (Milano) Tel. (+39) 02-66101029

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit est classé comme dangereux selon les dispositions du règlement (CE) n ° 1272/2008 CLP et succ. Modifications et des ajustements. Par conséquent, la préparation nécessite une fiche de données de sécurité conforme aux dispositions du règlement (CE) 1907/2006, et successive modification. Éventuelles informations de plus concernant les risques pour la santé et / ou l'environnement sont reportés dans les sections. 11 et 12 de cette fiche.

Irritante pour les yeux et H314 et la peau H335

toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 1), H400

Classification selon les directives européennes 67/548 / CEE ou 1999/45 / CE

Nocif Xn R / 21/22:..

2.2. éléments d'étiquetage

2.2. éléments d'étiquetage

- pictogramme



Danger

- Avertissements de danger
- Indications de danger

La solution est irritante pour les yeux

| Ingestion | La solution nocive si elle est ingérée H302 |
|-------------------|---|
| Contacte cutané | Pas de donnée disponible |
| Contacte oculaire | Irritante aux yeux . H318 |

| Inhalation | Pas de donnée disponible |
|---------------------------------|--|
| Effets sur les organes Cible | Pas de dates disponibles |
| Organismes aquatiques | La solution est très toxique pour les organismes aquatiques H400-H410 |
| Avertissement | Le produit doit être utilisé par des personnes qualifiées avec les appropriés normes de sécurité |

Conseils de sécurité

P280 Porter des gants de protection et des vêtements.

P261 éviter de respirer les vapeurs de la solution.

P305 + P351 + P338 en cas de contact avec les yeux: rincer pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont faciles à faire. Continuer à rincer.

P301 + P330 + P331 en cas d'ingestion: rincer la bouche. ne pas vomir.

P273 Éviter de le disperser dans l'environnement

- Descriptions supplémentaires de risque

Aucun (a)

2.3. autres dangers

Cette substance ou du mélange / mélange ne contient pas de composants considérés comme persistants, bio-cumulables que toxiques (PBT) ou très persistantes et très bio-cumulables (vPvB).

3. 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

| IDENTIFICATION | CONC.% | CLASSIFICATION 1272/2008 CLP |
|---|-----------|---|
| chlorure de diméthyl Didécyl ammonium CAS. 7173-51-5 CE. 239525-2 | 0,1≤X≤0,5 | AIGUE TOX.4 H302 - H312 PEAU IRRIT. H314 AIGUE AQUATIC H400 |
| C9-C11 alcool éthoxylate CAS. 163449-41-2 CE.264-151-6 | 0,1≤X≤0,5 | AIGUE TOX.4 H302 YEUX DAM.1 H318 |

4.MESURE DE PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

| Informations générales : | Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin |
|---------------------------------|---|
| Si inhalé | Déplacer à l'air frais et de respirer profondément |
| Après contact avec la peau | se laver immédiatement abondamment avec de l'eau. Eloigner les vêtements contaminés |
| En cas de contact avec les yeux | Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. Rincer 10 |

Rincer la bouche et consulter immédiatement un médecin

4.2. Les principales symptômes et effets, soit aigus soit retardés

Aucune donnée disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Aucune donnée disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Extincteur

L'équipement d'extinction devrait être du type classique: le dioxyde de carbone, mousse, poudre et eau nébulisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Évitez les produits respiratoires de combustion (oxydes de carbone, oxydes d'azote, les produits de pyrolyse toxiques, etc.).

5.3. Conseils aux pompiers

Porter les équipements d'incendie respiratoires, visières et gants.

5.4. plus d'informations

De l'eau pulvérisée peut être utilisée pour refroidir les conteneurs non ouverts.

6. MESURES EN CAS DE PERTE ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement et les procédures de protection en cas d'urgence

Éliminer toutes formes d'allumage de la zone où la perte est survenue. Porter des gants et des vêtements de protection. Protéger les yeux. Arrêter la fuite s'il n'y a pas danger à le faire. Ne pas manipuler les récipients endommagés ou le produit de fuite sans avoir enfiler l'équipement de protection approprié.

Pour plus d'informations sur les risques pour l'environnement et la santé, la protection des voies respiratoires, de ventilation et de mesures de protection individuelles se référer aux autres sections de

Cette fiche.

6.2. précautions environnementales

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les eaux de surface, les eaux souterraines et des zones voisines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber les déversements avec un matériel absorbant inerte Recueillir la majorité de la matière restante et déposer dans des conteneurs pour l'élimination. Éliminer le reste à l'aide de jets d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Toute information sur la protection individuelle et de l'élimination est donnée dans les articles 8 et 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Conserver dans des contenants scellés étiquetés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Éviter l'exposition directe au soleil

7.3. utilisation finale spécifique

Information non disponible.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

| Components avec limite | Aucune donnée disponible |
|------------------------|--------------------------|
| d'exposition | |

8.2. contrôle de l'exposition

| | Contrôles technique adaptés | Observer les mesures de sécurité usuelles dans la manipulation des substances chimiques. |
|-------------------------|-------------------------------|--|
| Protection individuelle | | |
| | Protection des yeux / visage | mettre des lunettes testées et approuvées par le NIOSH en vertu des exigences EN 166 |
| P | rotection de la peau vêtement | protection normale |
| | Protection physique | pas de protection spéciale |
| | Protection respiratoire | pas de protection spéciale |

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

| a) Aspect | Liquide limpide |
|---|--------------------------|
| b) Odeur | caractéristique |
| c) Seuil olfactif | Aucune donnée disponible |
| d) pH solution 1%(p/v) | 5,5-6,5 |
| e) Point de fusion / point de gel | 64°C |
| f) point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | Données non disponibles |
| g) le point d'inflammabilité | Aucune donnée disponible |
| h) Taux d'évaporation | Aucune donnée disponible |
| i) Inflammabilité (solide, gaz) | Aucune donnée disponible |
| j) inflammabilité supérieure / inférieure ou limites d'explosion | Données non disponibles |

| k) tension de vapeur | donnée non disponible |
|--|--------------------------|
| I) Densité de vapeur | Aucune donnée disponible |
| m) densité relative de | 0,98 à 1,02kg / l |
| n) Hydro solubilité | Soluble dans l'eau |
| o) Coefficient de répartition Octanol / eau | Données non disponibles |
| p) température d'auto-inflammation | Aucune donnée disponible |
| q) Température de décomposition | Aucune donnée disponible |
| r) Viscosité | données non disponibles |
| s) Propriétés explosives | Donnée non disponibles |
| t) propriétés oxydantes | données non disponibles |

9.2. Autres informations

Information non disponible.

10. STABILITÉ ET REACTIVITÉ

10.1. réactivité

Il n'y a pas de risques particuliers de réaction avec d'autres substances dans des conditions normales d'utilisation. incompatible avec agents tensio-actifs anioniques.

10.2. stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions normales d'utilisation et le stockage des réactions dangereuses ne sont pas prévisibles.

10.4. Conditions à éviter

Éviter l'exposition directe au soleil .

10.5. matériaux incompatibles

Incompatible avec des chlorures, des composés anioniques et les tensioactifs anioniques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Données non disponibles .

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

| | / kg DL50Chlorure de didécyldiméthylammonium orale sur rat: 658 mg / kg DL50 Chlorure de didécyldiméthylammonium cutanée sur rat: <2000 mg / kg |
|--|---|
| Corrosion / irritation cutanée | - |
| Lésions oculaire /irritation oculaire graves | - |
| Mutagène sur les cellules germinales | - |
| Cancérogénicité | - |
| Toxicité pour la reproduction | - |
| Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) | - |
| Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) | - |
| Danger en cas d'aspiration | - |
| Inhalation | -informations non disponibles |
| Ingestion | Nausées et vomissements si ingéré |
| peau | Irritation cutanée |
| Yeux | Irritation oculaire |
| Signe et exposition Ultérieures informations | Informations non disponibles - |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Le produit contient une substance qui est très toxique pour les organismes aquatiques.

12.1. toxicité

Le chlorure de diméthyl dodécylamine:

Toxicité aiguë sur les invertébrés aquatiques

CE50 48 heures 0,06 mg / I Daphnia magna

Toxicité aiguë - Les plantes aquatiques

CE50 96 heures 0,12 mg / I / Selenastrum capricornutum

12.2. Persistance et dégradation

Dégradation (70%.)

OECD 117

12-3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit ne contient pas de substances qui devraient être bio-cumulable. Coefficient de répartition 0,5

12.3. Mobilité dans le sol

Le produit est soluble dans l'eau.

12.4. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient pas de substances comme PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets indésirables

Aucune information disponible

13. ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des Déchets

Produits Conteneurs contaminés

En tant que désinfectant est considéré comme un déchet spécial et doit être éliminé, selon les lois en vigueur Après un drainage adéquat et le traitement de lavage, ils peuvent être réutilisés ou traités comme des déchets municipaux. Dans tous les cas, ne pas polluer l'environnement après utilisation

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les indications pour le transport et le stockage sont ceux utilisés pour un produit bien préservé comme il sied à un désinfectant. Transport par terre, par mer et par avion doit être instaurée par les réglementations nationales et internationales sur le sujet.

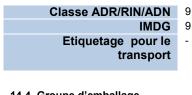
14.1. Numéros ONU

| ADR/RID | 3082 |
|---------|------|
| IMDG | 3082 |
| IATA | 3082 |

4.2. Nom d'expédition

Désignation officielle de transport : ENVIROMENTALLLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

14.3. classes de danger attribuées au transport



14.4. Groupe d'emballage

| ADR / RID | III |
|-----------|-----|
| IMDG | Ш |
| IATA | Ш |

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

15.1. Norme et législation sur la santé, sécurité et environnement spécifique pour la substance ou mélange.

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45 / CE. Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 Décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la Directive 1999/45 / CE et abrogeant le règlement (CEE) n 793/93 et le règlement (CE) n° 1488-1494

Directives de la Commission, ainsi que la directive 76/769 Commission / CEE et 91/155 / CEE du Conseil, 93/67 / CEE, 93/105 / CE et 2000/21 / CE, telle que modifiée. Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 Décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives

67/548 / CEE et 1999/45 / CE et apporte des changements au règlement (CE) n ° 1907/2006 et ses modifications ultérieures

| Etiquetage | Conformément à la directive CEE (91/155 / CEE, 67/548 / CEE, telle que modifiée le décret-loi 65 du 14/03/2003 et ses modifications ultérieures |
|---------------------------|---|
| (H) Indications de danger | Liquide à vapeur facilement inflammable. H225 Provoque grave irritation oculaire . H319 |
| (P) conseils de prudence | P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / flammes ouvertes / surfaces surchauffées . Ne pas fumer. P233Tenir le récipient bien fermé P280 Porter des gants de protection (pas de nitrile et néoprène) / des vêtements de protection. YEUX P305 + P351 + P338: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si facile à faire. Continuer à rincer. |

Avertissements

Le produit doit être utilisé par du personnel qualifié avec des normes de sécurité appropriées. Conserver dans un endroit sec à température ambiante, à l'écart des sources de chaleur. La date d'expiration fait référence au produit confectionné intègre, correctement conservé. Ne pas utiliser après la date d'expiration. Après utilisation, les solutions usées doivent être éliminés conformément à la loi

16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité est basée sur l'état actuel des connaissances et de caractériser le produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. L'utilisation de ce produit en combinaison avec tout autre produit ou dans des conditions autres que celles indiquées sur l'étiquette, devient la seule responsabilité de l'utilisateur. Cette fiche de données de sécurité a été préparé pour le stockage, le transport et l'utilisation sécuritaire des produits.

les règles de conduite en cas de déversement accidentel avec des solutions effusion est recommandé l'utilisation telle que décrite dans l'étiquette et / ou des instructions. Toute autre utilisation du produit en combinaison avec d'autres ou dans tout

processus à vos propres risques et périls.

| ÉTAT ET RAISON DE RÉVISION | |
|----------------------------|---|
| 31.05.2015 | Transposition règlement CE 1272/2008 |
| 06.10.2015 | Transposition règlement en vigueur et modification layout |
| 06.10.2015 | Adaptation réglementaire et révision layout |

Publication exclusivement réservé aux catégories sanitaires qualifiés. Ce document peut être soumis à des révisions pour des améliorations, des changements réglementaires, législatives ou autres.Il est suggéré de contacter périodiquement le Cerichem Biopharm LTD pour vérifier l'état d'actualité ou se connecter au site : www.cerichem.com